



Cabinet de la Préfète
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

26 avril 2018

DEPLACEMENT D'UN RADAR AUTOMATIQUE FIXE EN COTE-D'OR

Dans le cadre du programme de modernisation des radars, les travaux d'installation d'un "Équipement de Terrain Fixe double sens de circulation" (qui flashe donc dans les deux sens) ont débuté sur la RD 974, près de la commune de VOLNAY.

Ce radar ne constitue pas un équipement supplémentaire en Côte-d'Or mais correspond à la suppression du dispositif de contrôle en place sur la commune de VIC-SOUS-THIL et à l'installation d'un appareil moderne à VOLNAY.

La signalisation d'information de ce radar a été mise en place dès le 6 avril dernier.

Ce radar fera l'objet de tests techniques durant plusieurs jours, à compter du 26 avril prochain, préalablement à sa mise en service.

L'implantation de ce radar s'inscrit pleinement dans la politique volontariste menée par l'Etat pour réduire le nombre de morts sur nos routes et dans le cadre de la modernisation des équipements décidée par le Gouvernement.